



Doutaz Jean-Pierre, Girard Raoul

Inventaire des mesures à prendre et stratégie de l'Etat concernant le patrimoine historique du canton de Fribourg

Cosignataires : 13 Réception au SGC : 15.11.17 Transmission au CE : *21.11.17

Dépôt

Nous souhaitons une étude définissant une stratégie et planification des travaux qui peuvent être entrepris pour faire vivre au quotidien notre patrimoine historique que l'on doit considérer comme exceptionnel. La réhabilitation et l'entretien de notre patrimoine est une opportunité pour le développement de notre canton.

Développement

La Suisse et l'Union européenne ont placé l'année 2018 sous le signe du patrimoine culturel. Le patrimoine culturel englobe des ressources héritées du passé sous des formes et des aspects divers. S'il comprend les traditions, les savoirs transmis, les collections conservées ou les bibliothèques, les archives, ou encore le patrimoine immatériel, il comprend avant tout les monuments et les sites historiques.

Le patrimoine fribourgeois est riche. Très riche. Est-ce encore utile de rappeler la renommée de la cité de Gruyères par exemple ? Bon an, mal an, plus d'un million de visiteurs et des retombées économiques de l'ordre de 100 millions selon les dernières études de l'UFT. Mais le canton de Fribourg ne dispose pas que d'une seule pépite historique. L'inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale et régionale reconnaît à notre canton de très nombreux sites. La liste des biens culturels fribourgeois d'importance nationale compte 205 édifices, 14 collections, 18 sites archéologiques et 1 cas spécial, le funiculaire de Fribourg (source : inventaire sur le site de SBC).

Si tous ces biens ne sont pas propriétés de l'Etat, la plupart l'est. L'année 2018 devrait permettre d'élaborer une étude d'envergure sur l'ensemble de notre patrimoine construit et de définir une stratégie, une planification et des mesures à prendre pour mettre en évidence cette richesse. Tous les sites historiques fribourgeois n'ont pas une vocation touristique, bien sûr. Mais ce patrimoine peut aussi et surtout être mis à la disposition de la population du canton. Des possibilités d'affectations, d'activités et de mise à disposition, respectant l'esprit des lieux, doivent pouvoir être étudiées, évaluées et proposées. Depuis le départ de la gendarmerie, du tribunal ou des prisons, le château de Bulle est pour ainsi dire vide. Exception faite de la préfecture. Que faire d'un tel édifice ? Cette question peut se poser pour de nombreux autres lieux et immeubles du patrimoine historique de notre canton.

D'une part, il convient bien sûr de rappeler les dangers qu'encourt notre patrimoine historique s'il n'est pas systématiquement entretenu. D'autre part, l'Etat occupe de nombreux autres bâtiments qu'il loue à des tiers. L'inventaire de son propre patrimoine devrait également déboucher sur une stratégie d'occupation et une revalorisation de celui-ci, par et pour lui-même ou au bénéfice de tiers. Il est inutile de rappeler qu'un bâtiment occupé, un bâtiment qui vit, est toujours en meilleur état qu'un bâtiment vide et dénué de toute fonction.

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

Nous demandons que le Conseil d'Etat dresse un inventaire à la fois de l'état des bâtiments ainsi que des stratégies et des actions qu'il entend mener dans les années à venir concernant ce patrimoine. Notre canton dispose d'une fortune importante. Cette fortune est un avantage. Certains souhaitent que cette fortune serve à une politique foncière active. D'autres souhaitent multiplier les routes de contournement. Nul doute que ces deux axes peuvent être défendus. Cependant, la mise en valeur de notre patrimoine ne doit pas être oubliée. Elle s'inscrit aussi en tant que politique active, économique et de développement de notre canton et nos régions. Si plusieurs centaines de millions de francs pourraient être dépensés dans des routes, il est certainement important que quelques dizaines le soient dans l'entretien et la mise en valeur de nos biens historiques.

Nous souhaitons donc une étude définissant une stratégie et planification des travaux qui peuvent être entrepris pour faire vivre au quotidien notre patrimoine historique que l'on doit considérer comme exceptionnel. La réhabilitation et l'entretien de notre patrimoine est une opportunité pour le développement de notre canton.
